

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION 2023\_124

**Objet : Désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs**

**Séance du quatorze novembre deux mille vingt trois à dix-huit heures trente.**

**Présents (63) :**

Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Nathalie BAUCHART - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPART - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSENS - Franck MEURILLON - Thierry DEHONDT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Jean-Pierre BATAILLE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

**Procurations (13) :**

Francis AMPEN à Emidia KOCH – Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS – Gaëlle LEFEVRE à Brigitte GALLI – Gilles DEVIENNE à Arnaud DEVILLEZ – Sophie SPATOLA à Marjorie VANDENBERGHE – Pierre GRANDGENEVRE à Luc EVERAERE – Marc DENEUCHE à Nathalie BAUCHART – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Jacques NUNS à Serge OLIVIER – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Audrey SCHERRIER – Sophie ANDRE à Florence BRISBART – Joël VERMEULEN à Thierry DEHONDT – Elizabeth GRESSIER à Didier TIBERGHEN

**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 76**

**Secrétaire de séance : Marjorie VANDENBERGHE**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président  
  
Valentin BELLEVAL



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

## SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 NOVEMBRE 2023

### DELIBERATION 2023\_124

#### **Objet : Désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5214-21 qui prévoit que la Communauté de Communes doit désigner ses représentants conformément aux statuts des syndicats ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, qui prévoient une adhésion au SM SIROM Flandre Nord pour l'exercice de la compétence Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;

Vu les statuts de l'office de tourisme intercommunal et notamment les modalités de désignation des représentants prévus à l'article 7 ;

Considérant que suite aux démissions de Madame Céline INGELAERE et de Monsieur GELLINCK Jean-Pierre, il convient de procéder à la désignation de nouveaux membres au sein des syndicats mixtes et des structures mentionnées ci-dessus ;

Considérant la possibilité de déroger à l'élection au scrutin secret en vertu de l'article L. 2121-21 du CGCT à l'unanimité des membres du conseil communautaire ;

#### **Il vous est proposé :**

- d'accepter le principe du vote à main levée,

Les élus votent à l'unanimité la dérogation au vote à scrutin secret

- de désigner un nouveau membre du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme au titre du collège des élus en remplacement de Madame Céline INGELAERE,

Le Président procède au recensement des candidatures.

Madame Virginie DELESTRE présente sa candidature pour le poste de membre du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme au titre du collège des élus.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, Madame Virginie DELESTRE est donc désignée d'office membre du collège des élus au sein du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme, en vertu de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

- de désigner deux nouveaux membres suppléants représentant la CCFI pour siéger au sein du SM SIROM Flandre-Nord, en remplacement de Madame Céline INGELAERE et de Monsieur Jean-Pierre GELLINCK.

Le Président procède au recensement des candidatures.

Marie-France WYLLEMAN présente sa candidature pour le poste de déléguée suppléante.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, Marie-France WYLLEMAN est donc désignée d'office membre suppléante de la CCFI pour siéger au sein du SM SIROM Flandre-Nord, en vertu de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Alexis BOUREZ présente sa candidature pour le poste de délégué suppléant.

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, Alexis BOUREZ est donc désigné d'office membre suppléant de la CCFI pour siéger au sein du SM SIROM Flandre-Nord, en vertu de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.



**Vote :**

**Pour : 76**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance,

  
Marjorie VANDENBERGHE



Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 14 novembre 2023,  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

  
Valentin BELLEVAE

